

COMMUNE DE MALLEMOISSON
Département des Alpes-de-Haute-Provence

AR_2022_110

ARRÊTÉ DE POLICE DE CIRCULATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2213.1 et 2213.2 ;
Vu le code de la Route et notamment les dispositions relatives à la circulation routière applicable à tous les usagers de la route et notamment les articles R.411-8, R.411-25 ;
Vu la loi N°89-413 du 22 Juin 1989 et le décret N°89-631 du 4 Septembre 1989 relatif au Code de la Voirie Routière, et ses textes modificatifs ;
Vu l'Instruction Ministérielle sur la signalisation routière du 6 novembre 1992, et ses textes modificatifs ;
Vu la demande présentée en date du **11 Octobre 2022** par **Madame BAUDIN Corinne de la Société COZZI Travaux Publics** entreprise du groupe **COLAS Midi Méditerranée France** - Les Scaffarels BP 60 04240 Annot.
Considérant que pour les travaux sur la **RN 85** du PR 34+800 au PR 35+200 en agglomération sur la Commune de Mallemoisson, il y a lieu d'apporter des restrictions de circulation;

ARRETE

Article 1 : Du 17 octobre 2022 au 03 novembre 2022 la circulation sera réglementée par un alternat de circulation par des feux tricolores de jour mis en place par la société pour les travaux sur la portion de la **RN 85** de la Commune de Mallemoisson.

Article 4 : Le présent arrêté sera notifié au pétitionnaire chargé des travaux et affiché par ses soins à chaque extrémité du chantier. Il sera également affiché dans la commune de Mallemoisson au lieu et place prévus à cet effet.

Toutes infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et poursuivies, conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 5 : Le Maire de la Commune de Mallemoisson, la Secrétaire de Mairie sont chargés de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée :

- à Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie des Alpes de Haute Provence,
- au pétitionnaire.

Le: 18/10/2022
Signature du pétitionnaire:



Le 17/10/2022
Le Maire, Jean-Paul COMTE

Fait à Mallemoisson, le 17 octobre 2022
Le Maire, Jean-Paul COMTE



Colas France

Les Scaffarels • BP60 • 04240 ANNOT
T. 04 92 83 22 02 - F. 04 92 83 32 39

